

BULLETIN MUNICIPAL 2016



Ecole d'Arquenay- Année Scolaire 2015/2016

ARQUENAY

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	2
MAISON DE SERVICE PUBLIC	5
ARTISANS, COMMERCANTS, PRESTATAIRES DE SERVICE,	6
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	7
ETAT CIVIL 2015	10
LA VIE MUNICIPALE.....	11
LA VIE A L'ECOLE	15
PETITE ENFANCE	19
BIBLIOTHEQUE.....	21
LA VIE ASSOCIATIVE	22
REVUE DE PRESSE 2015.....	24
PUBLICATIONS	32

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Le conseil municipal est pleinement conscient de la nécessité d'adapter notre organisation territoriale aux exigences de l'époque. Ce processus est déjà en place depuis plus de 30 ans, par l'intermédiaire des communautés de communes qui assurent aujourd'hui la mutualisation nécessaire à un maximum d'efficacité au profit des populations concernées.

Actuellement, de part l'application de la loi Notre votée le 7 août 2015, une nouvelle organisation territoriale se dessine. Celle-ci prévoit la suppression des syndicats d'eaux, d'assainissement, de transport scolaire par le biais d'un transfert de compétences aux collectivités territoriales dont ils dépendent territorialement.

De même, la volonté centralisatrice de nos technocrates parisiens, considérant que 36 000 communes en France est une aberration dans un pays moderne, incite à la création de communes nouvelles. Il est évident que certaines communes, n'ayant pas ou plus d'impacts socio-économiques ont vocation à se regrouper. Néanmoins nos villages millénaires, tous uniques, tous différents, ont droit au respect de leur identité, car leur multiplicité est plutôt une richesse qu'un handicap. Cette spécificité française contribue à donner à notre pays son visage et son caractère particulier et original tant apprécié des touristes étrangers.

La commune d'Arquenay reste attachée à une prérogative de gestion de proximité assurant à ses résidents des services de qualité. La preuve en est : sur l'année 2015, nous avons accueillis deux entreprises : la première, située zone des landes, attire notre attention par son originalité, puisqu'il s'agit de la restauration de véhicules anciens de marque Simca-Chrysler. La seconde concerne le restaurant multiservices.

Dans les deux cas, il s'agit de jeunes gens dynamiques et courageux, qui, par leur initiative, ont foi en l'avenir. Ils méritent toute notre attention et nos encouragements pour que nous puissions vivre sur notre territoire rural en affirmant que la modernité n'est pas synonyme de concentration, mais qu'une commune peut rester un échelon de proximité et un élément de stabilité, et que leur passion commune soit suffisamment communicative pour trouver une écoute très favorable de votre part, afin que la réussite qu'ils ambitionnent puisse se confirmer dans le temps.

Dans le même ordre d'idée, l'école participe activement à cette dynamique, en particulier grâce à une équipe pédagogique, enseignantes, encadrantes et animatrices, très professionnelles qui permet aujourd'hui de constater une augmentation des effectifs scolarisés.

Gustave LANGLOIS

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bibliothèque Municipale ARQUENAY

La bibliothèque municipale d'ARQUENAY, est située à coté de l'école, 11 Place de l'Eglise, est ouverte **à tous** aux horaires suivants :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis découvrir ou redécouvrir notre bibliothèque. L'inscription est gratuite !!!!!!!

MAIRIE D'ARQUENAY

☎ : 02.43.98.42.09

☎ : 09.70.63.37.67

E-mail : mairie.arquenay@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi de 9 h 15 à 12 h 30 - 14 h 15 à 17 h 30

Jeudi de 9 h 15 à 12 h 30 - 14 h 15 à 17 h 30

Vendredi de 9 h 15 à 12 h 00 - 14 h 15 à 18 h 00

ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères et le tri sélectif doivent être déposés dans les conteneurs semi-enterrés à l'extrémité de la rue des Ajoncs, à proximité des lagunes. La rue des Ajoncs est la dernière rue du lotissement de l'étang, face au plan d'eau.

DECHETTERIE DE MESLAY-DU-MAINE

Z.A. de la Chalopinière

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Mercredi : 14h00 à 17h00

Vendredi : de 14h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

MINI DECHETTERIE DE BAZOUGERS

ZA du Clos du Macé

Horaires d'ouverture au public

Mercredi : 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : 09 h 00 à 12 h 00

BRUITS DE VOISINAGE

Extrait de l'arrêté préfectoral 00.064 portant réglementation des bruits de voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis et mercredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptés en conséquence.

PROPRETE DES CHIENS !! ATTENTION !

Nous souhaitons rappeler que si nos amis les chiens ont besoin de se soulager dans les espaces publics, rien n'interdit à leur maître de soulager le voisinage en ramassant ces mêmes besoins. Des poursuites pourront être intentées si nécessaire !!!!

ARRETE PREFECTORAL DE DESTRUCTION DES CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers et usagers... sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage, ainsi que sur les haies qui les bordent.

La destruction des chardons doit être effectuée en principe durant le printemps et l'été : **Au plus tard le 15 juin et avant floraison.**

DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS !! ATTENTION !

Il est expressément défendu de laisser les chiens et chats divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître. Les chiens et chats errants saisis sur le territoire de la commune, sont conduits à la S.P.A. de LAVAL. En outre, les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers ont le droit de saisir ou de faire saisir par un agent de la force publique, les chiens et chats errants dans les propriétés dont ils ont l'usage afin qu'ils soient conduits à la S.P.A.

TRANSPORT SCOLAIRE

L'inscription au transport scolaire se fait uniquement par internet sur le site « Lamayenne.fr », entre le 2 avril et le 10 juillet. Vous pouvez vous connecter de votre domicile, ou de la mairie si vous ne disposez pas d'internet. Pour le transport des élèves vers Laval, il existe un point de montée au bourg d'Arquenay, le matin et de descente le soir.

En cas de conditions climatiques exceptionnelles, les transports pourront être suspendus par le Conseil Départemental, après autorisation du Préfet.

Un serveur vocal au 02.43.66.69.51 et le site du Conseil Départemental www.lamayenne.fr seront quotidiennement actualisés à l'intention des usagers.

LE PETIT PEGASE

Le système de transport à la demande, Petit Pégase, offre la possibilité à tous les Mayennais, plus particulièrement à ceux qui n'ont pas de moyen individuel de transport, de se déplacer. Son principe est simple : des véhicules assurent la prise en charge depuis votre domicile ou du point d'arrêt "Réseau Pégase" le plus proche vers la destination choisie.

Il vous suffit :

- ✓ d'appeler au 02 43 665 333 ou sur le site www.lamayenne.fr
- ✓ De réserver votre trajet dans les 15 jours qui précèdent votre déplacement et jusqu'à l'avant veille 16h00 pour un départ du mercredi au samedi,

Horaires de fonctionnement du service du secteur Meslay-Grez-en-Bouère :

Jeudi et vendredi de 9 h à 13 h – Mercredi et samedi de 13 h à 19 h

Tarifs:

Dans le secteur : 2 € par personne pour un trajet simple

Hors département : 4 € par personne pour un trajet simple

16 € le carnet de 10 tickets

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE « LA CHARMILLE »

Type de prestation	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	180 €	230 €
Journée	300 €	400 €
Week-end 2 jours	400 €	550 €
Week-end 3 jours	500 €	700 €
Saint Sylvestre	750 €	950 €
Petite location sur jour ouvré (réunion, sépulture,	90 €	115 €
Association locales : manifestation à but lucratif Première location dans l'année civile	Gratuit	
Association locales : manifestation à but lucratif Seconde location dans l'année civile	150 €	
Association locales : manifestation à but lucratif location supplémentaires dans l'année civile	300 €	
Association locales : manifestation à but non lucratif	Gratuit	
Location vidéoprojecteur	Forfait de 50 €	
Petite salle en supplément de la grande	50 €	
Caution salle	1300 €	
Caution vidéo projecteur	500 €	

TARIFS PERISCOLAIRES

CANTINE

	Tarif 2015-2016
Repas enfant	3.75
Repas adulte	6.00

ACCUEIL PERISCOLAIRE

	Tarif 2015-2016
Tranche horaire du matin	1.70 €
Tranche horaire du soir (goûter compris)	1.70 €



**Maison
de services
au public**

« Votre guichet unique d'informations
dédié au public,
consacré aux services,
avec un accueil personnalisé
et des espaces d'information »

Nos partenaires

	Permanences sur RDV les lundis, mardis et jeudis		02.43.07.27.49
	Permanences sur RDV		02.40.20.28.00
	Visioconférence sur RDV les jeudis et vendredis	9h-11h30 13h30-16h	02.43.64.29.00 www.caf.fr
	Visioconférence sur RDV		36.46 prix d'un appel local 02.43.64.29.00 www.ameli.fr
	sur RDV		02.43.64.24.06
	Permanences sur RDV le vendredi	9h30-12h (vendredi)	02.43.67.75.77
 	Permanences sans RDV les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis du mois	9h-12h	02.43.64.29.00
	Permanences sans RDV les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis du mois	9h-11h30	02.43.69.57.00
	Permanences sans RDV le mercredi	9h-12h	02.43.91.19.91
	Visioconférence sans RDV du lundi au vendredi (sauf mardi matin)	9h-12h 13h30-16h30	
	Visioconférence sans RDV du mardi au vendredi	9h-12h 13h30-17h30	02.43.56.62.32
	Permanences sur RDV le 3 ^{ème} vendredi du mois	13h30-17h30	02.43.56.99.29
	Permanences sur RDV le 2 ^{ème} mardi du mois	9h-12h	02.43.64.24.06

Également à votre disposition :

Espace Multimédia

- 10 postes à disposition
- Connexion gratuite à Internet
- Accompagnement personnalisé
- Ateliers d'initiation et de formation

Accueil Emploi de Proximité

- Espace d'informations sur l'emploi, la formation, le droit du travail...
- Accès gratuit à Internet et aux outils bureautiques
- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation

Point Information Jeunesse

- Accueil de jeunes
- Informations sur les formations, le logement, les loisirs, la santé...

Office de Tourisme

- Accueil personnalisé
- Documentations

Pôle Intercommunal des services du Pays de Meslay-Grez

1 Voie de la Guiterrière
53 170 MESLAY DU MAINE
02.43.64.24.06
msap@paysmeslaygrez.fr

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi
9h-12h et 13h30-17h30

ARTISANS, COMMERÇANTS, PRESTATAIRES DE SERVICE, DE LA COMMUNE

BALIDAS Bernard
Peintre/Décorateur
25 Rue de la Gare
02.43.98.44.76

BRUNEAU Eric
Travaux Agricoles
L'Eclèche
02.43.98.49.13.

DAVID Yannick
Négoce en matériel agricole
La Malvandière
02.43.98.64.69

EURL LA FROMAGERIE
Fabrication et vente de fromages
Livet
06.81.70.24.80

GARAGE CLEMENT
Spécialiste Simca, Talbot, Matra et CG
ZA des landes
02.43.90.08.91

HOUDAYER Mickaël
Peinture - Décoration
La Chasselouvière
02.43.64.23.96.

LE BAR D'ARQ
Café Restaurant Tabac Epicerie Journaux
5 Rue des Noyers
02.43.90.40.97

S.A.R.L. LAUZIER
Travaux Publics
La Petite Troquerie
02.43.64.22.68

S.A.R.L. ROUEIL
Lubrifiants
Montbrault
02.43.98.42.07

BARRIER Cécile
Import/Export
La Haute Mitraie
02.43.01.46.36

C.M.U.P.53
Mécanique – Usinage de précision
Z.A. des Landes
02.43.64.20.36

DEUIL Thierry
Maréchal Ferrant
5 Rue de l'Etang
02.43.64.20.75

GAHERY Stéphane
Transports
La Romeraie
02.43.37.60.49

GUESNERIE Xavier
Electricien plaquiste
6 Chemin du Cerisier
02.43.98.65.45

GAEC DES GENETS
Maraîcher de légumes biologiques
Les Genêts
02.43.64.25.86

RICHARD Jean-Yves
Multiservices
Beauvais
02.43.37.93.53

S.A.R.L. PORTIER SALMON
Foie gras et Plats cuisinés
Le Verger
02.43.98.75.07

S.E.M.G. VEILLE
Maçonnerie
13 Rue des Noyers
02.43.98.42.13

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE

Vous devez fournir :

- ✓ **2 photographies** récentes et identiques non scannées.
- ✓ **Un extrait d'acte de naissance avec filiation** à demander près de la Mairie du lieu de naissance en précisant « avec filiation et pour une Carte Nationale d'Identité ».
- ✓ **Un justificatif de domicile original**, datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité ou de téléphone, taxe d'habitation...).
- ✓ **Le formulaire** à compléter en Mairie.
- ✓ **La carte d'identité périmée** pour un renouvellement.
- ✓ La présence du demandeur est obligatoire (empreinte digitale obligatoire pour les personnes de plus de 13 ans).

Pour les enfants vivant au domicile des parents, il faudra fournir:

- ✓ Le justificatif d'identité relatif à l'un des parents qui établiront une attestation sur papier libre certifiant que l'enfant a bien son domicile chez eux.

*Pour les personnes vivant en concubinage, on utilisera la même procédure et c'est la personne dont le nom est sur la facture qui certifiera pour l'autre, **et** copie de sa carte d'identité.*

Le coût : depuis le 1^{er} janvier 2009, un timbre fiscal de 25€ est demandé pour un renouvellement **en cas de perte ou de vol**.

Délai d'obtention : 4 à 5 semaines.

PASSEPORT

Le demandeur doit déposer, en personne, sa demande de passeport au moyen d'un formulaire, remis uniquement sur place.

Depuis le 27 mai 2009, le passeport biométrique est mis en service dans notre département. Les modalités de dépôt sont donc modifiées. La demande ne peut être effectuée que dans une Mairie équipée d'une machine, appelée "station", permettant l'enregistrement des demandes de passeport.

Vous devez donc vous adresser directement à la **Mairie de Meslay du Maine au 02.43.64.10.40 pour fixer un rendez-vous** (la procédure dure environ 30 minutes) et de **vous renseigner sur les modalités et conditions (recueil des photos, timbres fiscaux, etc...),**

PERTE OU VOL DE PAPIERS D'IDENTITE

En cas de perte de carte d'identité ou de passeport, la déclaration doit être enregistrée à la Mairie uniquement si l'usager sollicite son renouvellement. Dans le cas contraire, la déclaration devra être enregistrée par les Services de Police ou de Gendarmerie Nationale.

En cas de vol de carte d'identité ou de passeport, la déclaration est enregistrée par les Services de Police ou de Gendarmerie. En cas de perte ou vol du permis de conduire, la déclaration doit être enregistrée par les Services de Police ou de Gendarmerie Nationale.

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DE TERRITOIRE

A partir du 1^{er} janvier 2013, les autorisations municipales de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs sont supprimées. Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral qui pouvait être délivré pour les mineurs de moins de 15 ans, qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse.

Concrètement, un mineur français pourra franchir les frontières seul, avec une autorisation parentale de sortie du territoire (faite sur papier libre), mais **muni d'un passeport en cours de validité ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité**.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VEHICULE

Depuis le 15 octobre 2009, les dossiers de cartes grises n'ont plus à transiter par les Mairies. Avec la mise en place du nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV), vous devez effectuer votre démarche auprès de la Préfecture ou des garagistes conventionnés (liste consultable sur le site : <http://www.immatriculation.ants.gouv.fr/>).

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site Internet de la Préfecture de la Mayenne à l'adresse suivante : www.mayenne.pref.gouv.fr, rubrique "vos démarches".

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales d'Arquenay pour voter à partir de 2017, nous vous rappelons que vous devez vous inscrire à la Mairie avant le 31 décembre 2016, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Depuis la loi n°97-1027 du 10 novembre 1997, sont inscrites d'office sur les listes électorales de la commune de leur domicile réel les personnes qui remplissent la condition d'âge (ayant 18 ans avant le 1^{er} mars, et ayant 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille des élections).

RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes, **garçons et filles**, qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter à la Mairie ou se faire représenter, pour **se faire recenser dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire**.

Cette démarche permet :

- ✓ De vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, examens scolaires).
- ✓ D'assister à la journée d'appel de préparation à la Défense.
- ✓ D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Il sera remis une attestation de recensement qu'il faut conserver, **la Mairie ne pouvant délivrer de duplicata**.

PERMIS DE CHASSE

VALIDATION DES PERMIS DE CHASSER

Pour obtenir la validation annuelle de son permis de chasse, le chasseur doit contacter la Fédération Départementale des Chasseurs de la Mayenne, sise à Montflours « lieudit : La Vigneule » pour connaître la marche à suivre :

Tél : 02.43.53.09.92 ou par e-mail : fdc53@chasseurdefrance.com

LA DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Elle concerne seulement une personne qui ne détient pas son permis de chasse et qui souhaite l'obtenir. La demande d'inscription est à adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs qui assure la formation.

Au retour du permis de chasser, le titulaire devra effectuer sa validation pour la période en cours comme expliqué précédemment.

ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES

Eliot BELLAY	La Jubertière	27 août
Anaé BERTREL	10 rue des Nénuphars	27 juin
Margot BODAN	17 rue des Chênes	24 juillet
Angèle BOUDET	4 rue du Bordeaux	20 octobre
Clémence BOULAND	1 rue des Roseaux	19 mai
Timéo BRAULT	1 rue des Ajoncs	08 février
Garris BREHIN	La Guinarderie	01 décembre
Jade CAMPAS	Les Landes	16 août
Marty GIRANDIER	4 rue de l'Etang	14 juillet
Valentine HAUTOIS	Le Bordeaux	29 août
Timothé HERVY	9 rue de la Gare	22 septembre
Colomban LAMY	L'Orée du Bois	23 août
Ewen REMON	La Chemartière	19 juin
Mathys SIETTE	6 Impasse des Roseaux	27 mai
Ambre TEMPLIER	La troquerie	28 mai



MARIAGES

AGUILLAR Estelle et PELLION Anthony	05 septembre
DEBIEU Colette et OLIVIER Jean-Pierre	09 mai



DECES

Bernard FERRAND	Buru	03 août
René LAUZIER	Le Cèdre	24 février
Danielle LANGEVIN	37 rue de la Gare	16 avril



LA VIE MUNICIPALE

Comme cela a été annoncé lors de l'échange des vœux, l'année 2015 fut une année de transition :

La baisse des dotations, cumulée à une augmentation importante des charges liée la création des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), n'ont pas permis la réalisation d'investissements importants en 2015.

Le conseil municipal a travaillé sur divers points du budget afin de pouvoir retrouver une relative capacité d'investissement :

- Dans un contexte économique de baisse des taux d'intérêts, la municipalité a renégocié certains prêts et a ainsi obtenu de meilleures conditions notamment en valeur de taux d'intérêts.

- Les nouvelles réglementations relatives au personnel, comme la mise en disponibilité d'Olivier BOUVIER, pour raisons de santé, n'ont pas permis à la collectivité de pouvoir recruter un nouvel agent des services techniques à temps complet.

Il a été donc décidé le recrutement d'un jeune à mi-temps en contrat « emploi-d'avenir ». Ce recrutement s'est fait en collaboration et en mutualisation avec la commune de La Bazouge de Cheméré, et avec la collaboration du CDG53.



Signature du Contrat d'avenir le 31 mars 2016 au CDG53

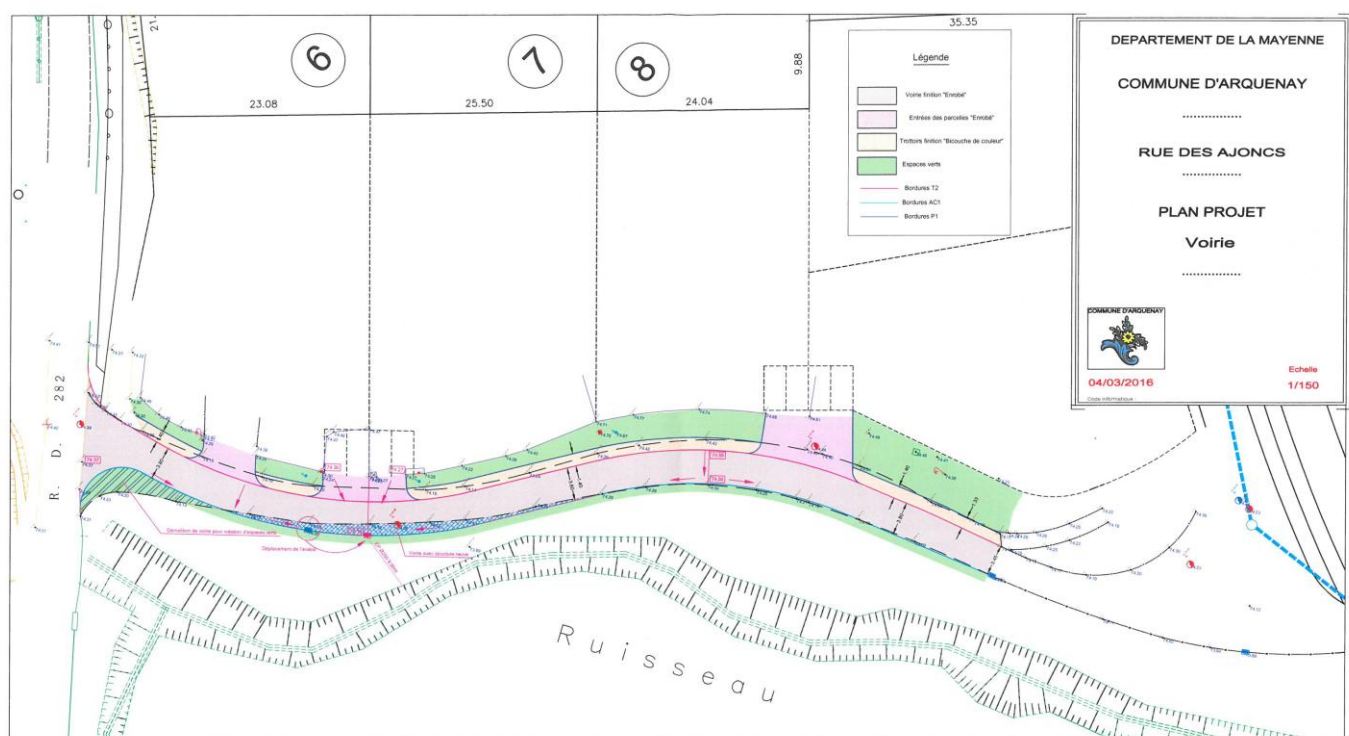
TRAVAUX 2016 DE LA RUE DES AJONCS

Une étude a été menée afin de sécuriser la rue des Ajoncs. Actuellement, cette rue est une voie bidirectionnelle (de 5.00m de large) avec des accotements enherbés. Depuis le 01/07/2015, (arrêt de la collecte des ordures ménagères en porte à porte) elle dessert l'espace propreté de la commune, ce qui génère une augmentation du trafic.

Le projet d'aménagement de sécurité envisagé prévoit :

- une modification du sens de circulation, ce tronçon de voirie en sens unique sera réduit à 3.80m de largeur. Seul le sens entrant sera autorisé à la circulation routière.
- un cheminement piéton sécurisé de 1.40m de largeur sera créé en bordure de la voie de circulation.

L'ensemble de ces travaux répondent aux exigences de l'accessibilité PMR.



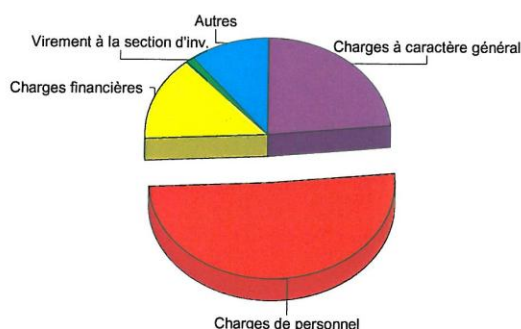
BUDGET 2015

Tableau de bord - Gestion financière

CNE ARQUENAY - Exercice 2015

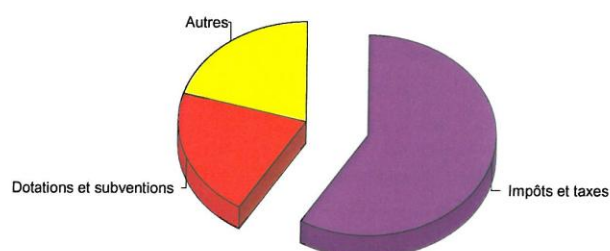
Répartition du budget

Fonctionnement Dépenses



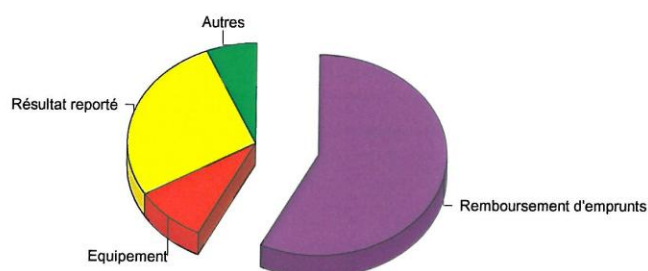
Charges à caractère général	99700	23,4%
Charges de personnel	215670	50,7%
Charges financières	60720	14,3%
Virement à la section d'inv.	4304	1,0%
Autres	45240	10,6%
Total:	425634	100,0%

Fonctionnement Recettes



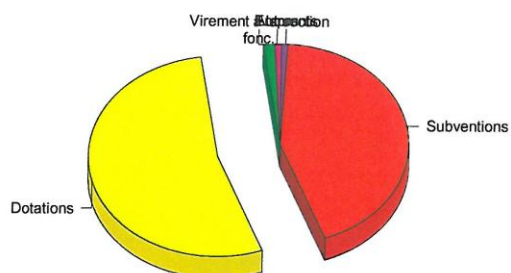
Impôts et taxes	248977	58,5%
Dotations et subventions	89657	21,1%
Autres	87000	20,4%
Total:	425634	100,0%

Investissement Dépenses



Remboursement d'emprunts	185100	57,2%
Equipement	30025,3	9,3%
Résultat reporté	87723,0	27,1%
Autres	21000	6,5%
Total:	323848,3	100,0%

Investissement Recettes



Emprunts	2500	0,8%
Subventions	140733,8	43,5%
Dotations	173510,5	53,6%
Virement à la section fonc.	4304	1,3%
Résultat reporté	0	0,0%
Autres	2800	0,9%
Total:	323848,3	100,0%

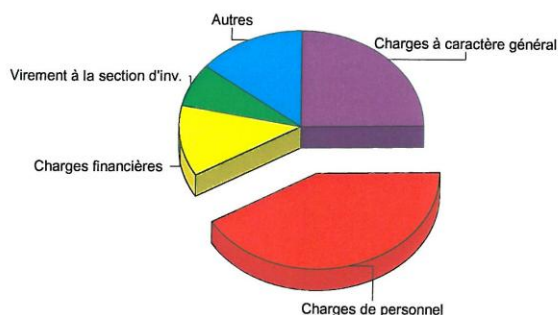
BUDGET 2016

Tableau de bord - Gestion financière

CNE ARQUENAY - Exercice 2016

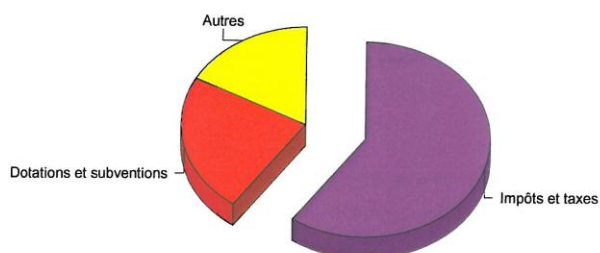
Répartition du budget

Fonctionnement Dépenses



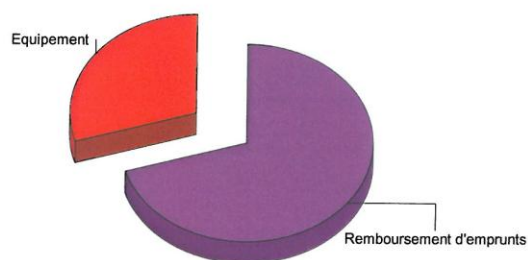
Charges à caractère général	103200	24,8%
Charges de personnel	173320	41,7%
Charges financières	48720	11,7%
Virement à la section d'inv.	30500	7,3%
Autres	60052	14,4%
Total:	415792	100,0%

Fonctionnement Recettes



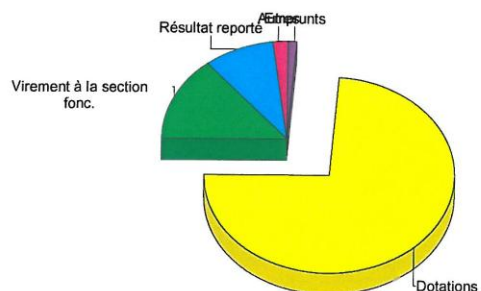
Impôts et taxes	247993	59,6%
Dotations et subventions	96599	23,2%
Autres	71200	17,1%
Total:	415792	100,0%

Investissement Dépenses



Remboursement d'emprunts	154500	70,4%
Equipement	64916,8	29,6%
Résultat reporté	0	0,0%
Autres	0	0,0%
Total:	219416,8	100,0%

Investissement Recettes



Emprunts	2500	1,1%
Subventions	0	0,0%
Dotations	162205,7	73,9%
Virement à la section fonc.	30500	13,9%
Résultat reporté	19911,0	9,1%
Autres	4300	2,0%
Total:	219416,8	100,0%

LA VIE A L'ÉCOLE



L'école autour du développement durable.



Cette année fut marquée par une classe de découverte pour l'ensemble des élèves de CE-CM sur la Pointe de Primel en Bretagne. Les enfants ont découvert le milieu marin et ont été sensibilisés à sa protection.



Tout au long de l'année, l'ensemble des élèves de l'école a travaillé autour du développement durable dans le but de les sensibiliser au respect de la planète et de prendre conscience des gestes utiles pour aider au recyclage afin de redonner une seconde vie aux objets du quotidien.

Plusieurs actions ont été réalisées :

- la réalisation d'une fresque en bouchon de bouteille
- la réalisation de gobelets réutilisables avec des dessins d'enfants de l'école. Ces gobelets sont en vente et seront proposés à chaque manifestation sous la forme d'une caution pour supprimer à jamais les gobelets en plastique qui gonflent nos poubelles.
- une pièce de théâtre « Le rêve d'Oscar »



Jusqu'à la fin de l'année, les enfants seront sensibilisés sur l'utilisation du papier de sa naissance à sa réutilisation après le recyclage. Pour cela, ils rassemblent l'ensemble de leurs papiers, publicités, journaux et magazines de l'école mais aussi de leur foyer pour réaliser une collecte géante. Une benne viendra à Arquenay le week end du 24 au 26 juin récolter tous les papiers. Vous pouvez vous associer à notre action en stockant de votre côté vos différents papiers et en venant les apporter à la benne. Le poids de la benne, qui se traduira en euros, nous permettra de réaliser d'autres projets dans les années à venir. Alors ne les jetez plus pendant quelques mois mais apportez-les nous !

Notre année scolaire se conclura par une fête de l'école **le dimanche 26 juin** sur le thème du développement durable à laquelle vous êtes conviés.

A noter également que vous pouvez contacter l'école et la mairie pour inscrire vos enfants.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, répondre à vos questions et vous présenter les locaux. N'hésitez pas à appeler l'école dès à présent au : **02.43.98.65.88**.

LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Cette année, nous travaillons en lien avec l'école sur le développement durable et le recyclage. Nous avons demandé à chaque enfant de demander à leurs parents de garder les bouchons, bouteilles d'eau, soda et de lait afin de pouvoir faire une fresque.



Nous avons également préparé toute la décoration pour le sapin de Noël du bourg d'Arquenay. Et les enfants sont allés décorer le sapin un vendredi soir avec le comité des fêtes qui avait organisé une soirée pour tous les habitants du village autour d'un vin chaud et des chichis préparés par les jeunes du foyer des jeunes.



Les aînés sont venus prendre le goûter de Noël avec les enfants

De janvier à aujourd'hui nous avons eu la chance de pouvoir avoir un intervenant monsieur Christophe Charrier de la Communauté de commune qui à parler du recyclage avec les enfants du CE1 au Cm2.



Maintenant avec les enfants nous avons pour projet de fabriquer un composteur. Et nous travaillons toujours avec de la récupération d'objets ou matériaux de recyclage

Marlène, Monique et Naura.

A LA CANTINE



Le restaurant scolaire est situé dans la salle polyvalente « La Charmille ». Une salle est dédiée à la cantine.

Monique et Naura prennent en charge les enfants pendant la pause déjeuner.

Une vingtaine d'enfants fréquentent le restaurant scolaire chaque midi.

A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est situé dans l'enceinte de l'école (derrière la bibliothèque) . Il est ouvert dès 7 h 15 le matin. Et jusqu'à 18 h 30 le soir.

Marlène prend en charge les enfants jusqu'à l'entrée en classe.

Le soir, c'est Naura qui accueille les enfants à la fin de l'école, distribue le gouter et occupe les enfants jusqu'à l'arrivée des parents



*Ecole d'Arquenay
Année Scolaire 2015/2016 - TPS - PS - MS - GS - CP*





PETITE ENFANCE

Plusieurs assistantes maternelles exercent leur activité à ARQUENAY ; tous les renseignements sont consultables sur le site du département : assistantsmaternels53.fr ;

La communauté de Communes met également à disposition un service dédié à la Petite Enfance : le RAM – Relais Assistantes Maternelles ;

L'ADMR propose également une possibilité de garde à domicile

Vous trouverez les informations ci-après :

Recherchez un assistant maternel et consultez ses disponibilités

Les assistants maternels de la Mayenne vous souhaitent la bienvenue !

Les informations contenues sur ce site sont une première étape pour faire connaissance avec votre futur assistant maternel et son environnement d'accueil. Elles ne remplacent pas la rencontre, indispensable à l'établissement d'une relation de confiance.

Échange, dialogue et négociation sont nécessaires à l'accueil de qualité de votre enfant.

Cette qualité d'accueil, qui permettra à votre enfant d'être épanoui, en sécurité, est validée par un agrément attribué aux assistants maternels par le Président du Conseil général, qu'ils travaillent à domicile ou en maison d'assistants maternels.

Recherchez un assistant maternel

Pour plus d'information sur l'accueil petite enfance, nous vous invitons à consulter les pages du service Protection Maternelle et Infantile sur le site du Conseil général.

Accédez à votre espace réservé : [assistants maternels](#) | [maisons d'assistants maternels](#) | [autres professionnels](#)

Ce service s'appuie sur la solution **ENFenCONFIANCE** © 2002-2016 - [mentions légales](#)

PERMANENCES:

Permanences téléphonique et accueil sur rendez-vous des parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s, candidats à l'agrément ...

- Lundi : 14H—17H
- Jeudi : 15H—18H
- Vendredi : 14h—17H

(Possibilité d'accueil sur rendez-vous en dehors de ces temps de permanences).

ANIMATIONS:

Quatre matinées par semaine de 9h30 à 11h30 sur 12 communes du Pays de Meslay-Grez.

INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS

Contactez Cathia BOUILLÉ ou Fanny PUBERT
au 02 43 64 33 35
ram@paysmeslaygrez.fr

Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
1 voie de la Guiterrière, 53 170 MESLAY DU MAINE



Relais Assistant(e)s
Maternel(le)s

Lieu de rencontres et d'informations



pour les **Parents**
les **Enfants**
et les **Professionnels**



Moins de stress pour toute
LA FAMILLE !

Un mode de garde adapté au rythme des enfants et aux besoins des parents.

- Garde d'enfants régulière ou ponctuelle
- Garde en horaires décalés
- Garde partagée

Intervenants formés dans le domaine de la petite enfance, qui respectent vos règles éducatives et assurent une garde active : lever, toilette, repas, trajets écoles / loisirs, activités d'éveil, surveiller les devoirs...

L'ADMR s'occupe de tout pour vous : recrutement, formation, remplacement des intervenants et gestion administrative.

Aides financières possibles : PAJE de la CAF ou MSA pour la garde d'enfants à domicile quels que soient vos revenus

Contactez-nous !

DEVIS GRATUIT

Association la plus proche de chez vous



Association locale **MESLAY DU MAINE**
21 Rue de Laval
53170 MESLAY DU MAINE
Tél : 02 43 98 73 07
E-mail : meslay.admr53@wanadoo.fr



SERVICES à DOMICILE
en Mayenne



Fédération des associations
ADMR de la Mayenne

02 43 59 17 40
contact@admr53.fr
18 rue des Docteurs
Calmette et Guérin
53 000 Laval



Plus d'informations sur www.admr53.fr

BIBLIOTHEQUE

Nous vous informons que la bibliothèque municipale d'ARQUENAY est informatisée depuis le 1^{er} janvier de cette année, et mise en réseau avec l'ensemble des bibliothèques de la communauté de Communes.

Cette mise en réseau à l'avantage de pouvoir offrir un plus grand choix d'ouvrages, et de rendre plus flexible le retrait et le dépôt des livres. Désormais, lors de votre inscription (gratuite) à la bibliothèque, vous disposez d'une carte utilisable dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Exemple : vous pouvez retirer un ouvrage à la bibliothèque d'Arquenay et pouvez le rendre dans une autre bibliothèque de votre choix.

Si vous recherchez un ouvrage, pas d'hésitation ! Nous pouvons le commander pour vous.

Vous trouverez également à la bibliothèque d'Arquenay un poste informatique mis à votre disposition pour vos recherches sur internet.

Les horaires d'ouverture sont les suivant :

- Le mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis découvrir ou redécouvrir notre bibliothèque !!!!!



Les bénévoles de la bibliothèque



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (APE)



Linda COMMERE (Trésorière),
Carolina PEREIRA (Présidente),
Déborah BELLAYER (Secrétaire)
Absent :
Christophe TINNIERE (Vice président)
et Fanny MEIGNAN (Vice Secrétaire)

L'association des parents d'élèves d'Arquenay est là pour organiser et animer tout au long de l'année scolaire des manifestations pour ainsi récolter des fonds qui permettront de financer tous les projets de l'équipe éducative.

Quelques manifestations cette année :

- Soirée de l'APE (le samedi 5 Novembre 2016)
- Organisation de la Kermesse (le 26 juin 2016)
- Ventes de brioches
- Participation à la journée « Portes ouvertes » de l'établissement

N'hésitez pas à venir nombreux lors de nos manifestations pour le bonheur des élèves !!! 😊
Les membres de l'APE

LE COMITE DES FETES

Pour l'année 2015, le bilan a été positif. Voici les manifestations qui auront lieu en 2016 :

- Lâcher de truite : **le 23 avril**
- Concours de boules : **le dimanche 19 juin**
- Fête communale (Moules frites) : **le samedi 3 septembre**
- 1ères olympiades d'Arquenay : **le dimanche 4 septembre**
- Soirée chataignes grillées : **le vendredi 2 décembre**

INFORMATION :

Pour vos fêtes, possibilité de location de tables et bancs du comité des fêtes

Renseignements et réservations auprès de :

Mme LANDELLE : 02.43.02.36.35 ou Mr CHERRUAULT : 02.43.98.44.75

**Nous comptons sur vous dans la bonne ambiance pour les animations
2016**

LE CLUB GENERATIONS MOUVEMENT

Le Club génération mouvements du village fleuri a tenu son assemblée générale le 27 janvier 2016. Le club compte aujourd'hui 66 adhérents (7 nouveaux membres nous ont rejoint), toutes personnes intéressées peuvent adhérer dans le courant de l'année pour différentes activités (cartes, pétanque, marche, pique-nique, repas de Noël).

Composition du Bureau :

Président : Lucien CHERRUAULT
1^{ère} vice-présidente : Jeannine TINNIERE
2^{ème} vice-président : Gérard CHAUCHIS
Trésorier : Jean-Claude GUERIN
Trésorier adjoint : Jean-Louis KERLOC'H
Secrétaire : Jacqueline LANGLOIS
Secrétaire adjointe : Léone GILLOT

Membres du bureau : Maurice TEILLET, Yves LELIEVRE, Gisèle SAUCET, Rémi FOUCAULT, Fernand et Annick MARTEAU

Activités prévues pour 2016

7 avril	Belote éliminatoire communale
26 avril	Belote éliminatoire cantonale à La Bazouge-de-Chemeré
17 mai	Pétanque éliminatoire cantonale à Arquenay
24 mai	A partir de 12 h, pique-nique cantonal à La Cropte
1 ^{er} juin	Grill communal du Club à la Salle des Fêtes
2 juillet	Loto cantonal à Villiers-Charlemagne (animé par « Manu »)
14 juillet	Pique nique du Club. Le club participe à l'opération « La Mayenne à Table » avec l'achat de 4 mètres de nappe. Nous nous rendrons sur les bords de la rivière ce jour
2 octobre	Rando gourmande
29-30 octobre	Bourse aux oiseaux et foire à la citrouille
16-19-20 novembre	Concours de belote du Club
10 décembre	Repas annuel de Noël du Club



REVUE DE PRESSE 2015

Arquenay

Vœux : des médailles remises au maire et à des habitants

Deux médailles d'honneur échelon or

Lucien Cherruault et Gustave Langlois, maire, ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or, pour leur investissement dans la vie municipale.

Lucien Cherruault est arrivé en 1962 et s'est installé comme gérant à la ferme du Domaine de Champfleury. En 1971, il s'installe comme agriculteur jusqu'à sa retraite. C'est en 1974 qu'il entre dans la vie associative. Il fonde l'amicale des Anciens d'Afrique du Nord (AFN) en 1974. Président du comité des fêtes pendant dix ans, il est depuis six ans président du club du village fleuri. En 1977, il entre au conseil municipal. Il est élu adjoint en 1983, fonction qu'il occupera jusqu'en 2014, soit six mandats.

Gustave Langlois s'est installé comme éleveur en 1971. Il est entré dans la vie municipale en 1977 comme premier adjoint au maire. Il occupe la place de maire depuis 1982. Gustave Langlois est également le président du syndicat d'eau de Meslay Ouest La Cropte.

Médaille du travail

Pierre Chaignepain a reçu la médaille du travail pour plus de trente-cinq ans dans une seule et même entreprise. C'est en 1976 qu'il entre dans la Société de transformation des matières plastiques en tant qu'opérateur de production, à Laval. De 1977 à 1988, il a travaillé au poste de contrô-



L'ensemble des personnes mises à l'honneur entourées de Guillaume Chevrol-lier, député, Élisabeth Doineau, sénatrice, Olivier Richefou, président du conseil général, Norbert Bouvet et Gérard Lochu, conseillers généraux.

leur qualité. De 1988 à 2000, il devient responsable de la production du site « Croix Bataille », à Laval. De 2000 à 2002, il est nommé responsable du site avancé fournisseurs à Sandouville.

En 2003, il part à Fontaine près de Belfort pour occuper le poste de responsable du site de production, avant de revenir à Laval en 2014. Entre 2006 et 2013, il est responsable des opérations à Laval, Rennes et Sandouville, et depuis 2014, il est directeur de l'usine de Laval et du site avancé de Rennes.

Reconnaisances

Patricia Rezé, qui a reçu une composition florale, a assuré le poste d'agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem) pendant vingt ans. « Elle a aujourd'hui choisi une nouvelle orientation professionnelle. Elle est devenue famille d'accueil. »

Valentin Lambert et Ophélie Chaudis, deux jeunes habitants, ont été mis à l'honneur pour leur parcours professionnel prometteur. Ces derniers ont choisi la voie de l'apprentissage et sont aujourd'hui reconnus grâce à leurs résultats dans divers concours départementaux, régionaux et nationaux.

Le projet de terrain multisport reporté

Gustave Langlois, maire, et son équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population dimanche. Le premier magistrat a annoncé le report du projet de terrain multisport.

« La diminution des dotations de l'État représente environ 2,5 % de nos recettes auxquelles s'ajoutent des charges supplémentaires que sont les nouvelles activités périscolaires. Malgré tout, nos impôts n'augmenteront pas comme depuis près de vingt ans maintenant. En contrepartie, peu de travaux importants se réaliseront cette année. Notre projet d'espace multisport

est reporté à plus tard », a déclaré Gustave Langlois.

En 2014, la grande réalisation est celle de la nouvelle salle multi-activités. Gustave Langlois a rappelé que l'un des objectifs de ce nouvel équipement « est de créer du lien social dynamique grâce aux différentes associations locales qui, je l'espère, ne manqueront pas d'imaginer pour la faire vivre ».

À noter que le ramassage des ordures ménagères en porte à porte disparaîtra avant la fin de l'année sur la commune.



Gustave Langlois, maire.

CINQUANTE PERSONNES AU GOUTER DU CENTRE D'ACTION SOCIALE

Ouest France en ligne : Publié le 20/01/2015 à 02:58



-
- Gustave Langlois, maire, entouré des doyennes, Madeleine Fricot et Simone Fléchais. |

Depuis vingt-cinq ans, les aînés de la commune ont pour habitude de se retrouver en début d'année pour partager en toute convivialité le goûter gourmand, offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) Pas de repas à Arquenay mais un goûter où les aînés de 60 ans et plus sont invités à partager. Au menu : Des galettes des Rois et des crêpes cuisinées par des membres du CCAS. **« On apporte toujours une animation musicale. Cette année, nous avons Béatrice Perrin qui a joué des morceaux à l'accordéon et au clavier. Et Xavier Marteau, habitant d'Arquenay, va nous faire une interprétation musicale de Bourvil. »**

Les doyens de la commune sont Madeleine Fricot et Simone Fléchais, toutes les deux âgées de 93 ans. Du côté des hommes, Robert Oger, du haut de ses 87 ans, est le plus âgé.

MONIQUE DEUIL QUITTE LE BUREAU DU CLUB DES AINES

Ouest France en ligne : Publié le 23/01/2015 à 05:45



-
- De gauche à droite, Lucien Cherruault, Daniel Campas, Rémy Foucault, Monique Deuil et Robert Oger. |

Lors de son assemblée générale, l'association du Village fleuri, le club des aînés, a rendu hommage à Monique Deuil, vice-présidente, qui a décidé de laisser sa place, après 21 ans de présence. De 1997 à 2003, Monique a été secrétaire du club, puis présidente de 2003 à 2009 et vice-présidente, de 2009 à aujourd'hui. **« J'ai assumé des responsabilités et j'ai été bien épaulée. Ce fut un plaisir. Aujourd'hui, j'ai 80 ans, il est temps de laisser la place aux plus jeunes. »**

Le conseil d'administration a été élu. Quatre nouvelles personnes font leur entrée : Léonne Gillot, Annick Marteau, Gisèle Saucet et Maurice Teillet. Un nouveau bureau sera élu prochainement. Lucien Cherruault, actuel président, a présenté un bilan moral et financier satisfaisant. **« De nouvelles personnes viennent d'entrer dans notre club. Si elles ont des idées d'activités, nous sommes à leur écoute. »**

Une sortie grill aura lieu en juin. En juillet, place au pique-nique. Les éliminatoires de belote et de pétanque auront lieu durant l'été. Le concours de belote se déroulera en septembre. Pour le mois d'octobre, une marche gourmande sera organisée. Et pour finir l'année, un repas de Noël sera offert aux adhérents. **« Ce calendrier peut évoluer. On espère ajouter de nouveaux rendez-vous. »**

À noter que le club se réunit tous les jeudis pour des jeux de cartes et de société. **« Des marches et des parties de pétanque sont organisées tous les lundis. Un groupe se retrouve également le mercredi pour faire des sorties en vélo. »**

Arquenay

Un éclairage public intelligent près de la salle des fêtes

Le parking de la salle des fêtes est depuis peu éclairé par treize nouveaux luminaires à leds équipés d'un système de détection et de communication. Un nouvel éclairage intelligent, innovant et économe que le Syndicat départemental pour l'électricité et le gaz de la Mayenne (SDEGM) compte bien développer sur le territoire pour les voies douces.

À la tombée de la nuit, ces nouveaux luminaires fonctionnent jusqu'à 22 h. « Ensuite, pour des soucis d'économie d'énergie et pour sécuriser le site, les luminaires diffusent un halo lumineux, qui consomme que 10 % des 50 watts. Mais ces nouveaux luminaires sont capables de détecter la présence des usagers ou des voitures dans un rayon de 8 mètres environ. S'il y a une activité humaine, la luminosité augmente » explique Raphaël Fouassier, chargé d'affaires au SDGEM.

Au passage d'une personne, le micro système donne l'ordre aux luminaires, d'un même tronçon, d'augmenter leur intensité pendant une certaine durée et de revenir ensuite à l'état initial, s'il n'y a plus de mouvement. Ce nouveau système est basé sur un principe d'éclairage automatique.

« Le SDEGM, maître d'ouvrage, a réalisé trois chantiers test. Mais, c'est ici, à Arquenay, que nous



Les élus du territoire étaient invités à la réception des travaux afin de découvrir le nouvel éclairage public innovant.

avons concrétisé notre premier projet d'envergure. Ces luminaires sont innovants. C'est certainement une solution d'avenir qui va se généraliser pour les voies douces comme les aires de fonctionnement, les lotissements, etc. »

Sur les treize luminaires, un seul fonctionne sur commande. « Il éclaire notre terrain de pétanque », précise Gustave Langlois, maire.

Ce chantier a coûté 28 000 €. Le SDEGM participe à hauteur de 25 %,

soit 7 000 €. Les 21 000 € restants sont à la charge de la commune.

« Le syndicat réalise chaque année plus de 20 millions d'euros de travaux pour les communes sur leurs réseaux électriques de basse et moyenne tension. Nous avons invité les élus du territoire pour qu'ils puissent découvrir ce nouvel éclairage public intelligent », indique Norbert Bouvet, président du SDGEM.

FL13

Garage Clément : tout pour les Simca



Michaël Clément a ouvert son garage, spécialisé dans la marque Simca.

Michaël Clément, spécialiste de l'entretien et de la restauration des véhicules Simca (constructeur franco-italien, disparu en 1980), et fournisseur de pièces, a installé son garage dans la commune depuis peu. Son arrivée marque également les quarante ans d'existence du garage.

« Mon père s'est installé en tant qu'agent Simca en 1975 à Laval, au boulevard Félix-Grat. Il était locataire. Il y est resté jusqu'en 1988. Puis, il a acheté un local rue du Vieux-Saint-Louis, toujours à Laval, explique Michaël Clément. Il a tout vendu en 2003, et s'est installé à Entrammes. À sa retraite, en 2010, j'ai repris l'entreprise. »

Michaël Clément décide alors d'acheter. C'est dans la commune qu'il a trouvé son bonheur. « Tout ce qu'il me faut est là. C'est définitif, je

ne bouge plus. » Le garage Clément est désormais installé dans la zone artisanale Les Landes, près de la départementale Laval-Meslay.

« Je travaille avec un salarié, qui est spécialisé dans la carrosserie. Moi je suis dans la « mécanique à l'ancienne », précise le garagiste. Quand une pièce est défectueuse, on la répare. On ne l'échange pas. Tous les jours, on a des voitures qui viennent de partout pour l'entretien et la restauration. » Le plus gros de l'activité consiste à fournir des pièces. « J'ai des clients de toute la France et d'Europe, mais aussi des États-Unis, ou encore du Japon. »

Ouverture du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h, et de 14 h à 18 h, et le samedi de 8 h à 12 h. Tél. 02 43 90 08 91.

Six kilomètres de randonnée avec des pauses littéraires



Les randonneurs, lors du premier arrêt, écoutent la lectrice.

Les bénévoles de la bibliothèque et les baladins du Moulin ont planté leurs bâtons de marche et ouvert leurs livres, mercredi, pour une nouvelle édition de la randonnée littéraire. Six kilomètres de marche étaient au programme avec quatre arrêts : à la bibliothèque, à l'étang, chez les Petites sœurs et au bois sur la route du Bordeaux.

« Lors des pauses, les bénévoles de la bibliothèque et les salariés du réseau lecteur de Meslay-Grez font des lectures de textes sur des thèmes précis que sont la pêche,

la forêt et la littérature, explique Delphine Georget, bibliothécaire intercommunale. Chaque lecture commence par des haïkus, de la poésie japonaise. Nous avons aussi les perles des bibliothécaires pour apporter une touche d'humour. »

Ce samedi 4 juillet, à 14 h 30, à la médiathèque de Grez-en-Bouère, et mercredi 8 juillet, à 20 h, à la médiathèque de Meslay-du-Maine, séances jeux vidéo. Ouvertes à tous. Gratuit.

Ouest France 04-05 juillet 2015

LES GRANDS ELEVES MUSICIENS EN REPRESENTATION

Ouest France en ligne : Publié le 03/02/2015 à 04:51



-
- Camille et Marine ont interprété « Hirpastay ». |

Samedi soir avait lieu le concert des grands élèves de l'école de musique de Meslay-Grez. Quarante jeunes, de cycle 2, ont interprété dix-neuf morceaux offrant un concert éclectique.

Le principe de ce temps fort est d'offrir aux élèves des conditions de concert optimum. **« On met tout en place. On répète. On se retrouve autour d'un pique-nique. Pour les élèves, c'est un moment important où ils découvrent la scène, le trac... Comme de vrais artistes. C'est aussi le moment de montrer ce que l'on fait. C'est un concert vitrine »** explique Vincent Bréhard, directeur.

En solo, en duo, en quartet, les élèves ont présenté un concert offrant un répertoire varié allant de l'époque baroque en passant par la musique contemporaine, classique ou encore du rock. Le public, nombreux, a chaleureusement applaudi les artistes en herbe.

Le prochain rendez-vous de l'école de musique, dans ses locaux, aura lieu mercredi 4 février pour une audition des graines de musiciens, à 19 h 30. Ouvert à tous.

ALAIN AUDERSET PRESENTE SON SPECTACLE HUMORISTIQUE

Ouest France en ligne : Publié le 17/03/2015 à 05:02



Alain Auderset présente « Athée non pratiquant », un spectacle humoristique. |

La paroisse Saint-Pierre-du-Maine organise une soirée spectacle avec Alain Auderset, qui présentera son one-man-show, *Athée non pratiquant*, samedi 21 mars.

Alain Auderset est graphiste et auteur de bandes dessinées, à compte d'auteur. Il a notamment publié *Idées reçues*, un best-seller de l'auto-édition qui s'est vendu à plus de 60 000 exemplaires, traduit en sept langues.

L'artiste a été récompensé trois fois au prix de l'International de la BD francophone chrétienne d'Angoulême. Ses BD ont aussi obtenu trois prix à l'International Christian Comics Compétition d'Albuquerque, aux États-Unis.

« Mon spectacle est inspiré par mes personnages de BD. Il fait tomber les idées reçues sur nos propres croyances. Tout le monde croit en quelque chose. À travers ce spectacle, je teste la solidité du pont en mettant en scène des situations absurdes. La maxime « je crois ce que je vois » est très facile à démontrer », explique Alain Auderset.

Il joue ses personnages à l'extrême. **« Le fil rouge du spectacle est un personnage qui évolue. Il rencontre une boulangère, un chef de gare... Et les mets dans une situation absurde. Ce sont malgré tout des personnages attachants. »**

Ouest-France en ligne | Publié le 16/05/2015 à 04:57



- Electric Vocuhila sur la scène de la Charmille, jeudi matin. |

Jeudi matin, le groupe Electric Vocuhila s'est produit dans le cadre du festival Ateliers jazz de Meslay-Grez. Un concert plein d'énergie avec Maxime Bobo, Boris Rosenfel, Jean-François Riffaud et Etienne Ziemniak.

Le quartet a de l'énergie à revendre. Le groupe joue une musique basée sur des mélodies répétitives et entraînantes. Le bagage technique de ces musiciens professionnels autorise une liberté artistique influencée par le *free funk* d'Ornette Colman, les musiques urbaines comme l'éthio-jazz ou le *high-life*. Un concert qui a séduit la centaine d'auditeurs. Le festival se termine aujourd'hui.

Ce samedi, à 11 h, aux Emmaüs de Villiers-charlemagne : *Clarinettes Urbaines* d'Émilien Véret ; à 16 h, dans l'ancienne caserne de Bouère : *Alternances* de Ctrio ; à 20 h 30, à la salle socioculturelle de Meslay : Chroa fête ses 30 ans, suivi de Cuba y Breizh. Tous les concerts sont gratuits à l'exception de celui de samedi soir. Tarif : 12 €.

Arquenay

La randonnée gourmande savourée par 200 marcheurs



Deux cents randonneurs étaient à Arquenay, dimanche.

La 5^e édition de la randonnée gourmande du Club des aînés a été un succès. Le record de participation a même été battu. Dimanche,

ils étaient 200 à découvrir les sentiers d'Arquenay, « dont 120 pour le grand circuit ». « C'est une formule qui marche »,

se réjouit Lucien Cherruault, président. Effectivement, randonner tout en dégustant des produits du terroir attire de nombreux amateurs. Les

animations de la journée, exposition de travaux manuels et jeux en bois, ont aussi séduit le public.

Ouest-France : octobre 2015

LE BAR D'ARQ ROUVRE SES PORTES, LUNDI 10 AOUT

Ouest France en ligne : Publié le 08/08/2015 à 00:19



Les nouveaux gérants, Steve Letellier et Angie Regnier. |

Après plus de six ans à la tête du bar d'Arq, Sandrine Moreau a décidé de passer la main, pour raisons personnelles. Ce sont des jeunes du Calvados, Angie Regnier et Steve Letellier, qui la remplacent. Le bar d'Arq ouvrira ainsi à nouveau ses portes, lundi 10 août.

Angie Regnier, 24 ans, et Steve Letellier, 28 ans, ont toujours eu envie de poser leurs valises. « **On y pensait depuis quatre ans et nos situations professionnelles actuelles nous ont poussés à franchir le pas.** » Et c'est dans la commune que le jeune couple a décidé de s'installer. « **On n'avait pas vraiment de point fixe. On recherchait avant tout un établissement aux normes, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Le bar d'Arq répondait à nos attentes.** ». Avant d'ouvrir au public, le couple a engagé quelques travaux. « **Peinture, décoration, création d'une ouverture donnant sur la terrasse et réaménagement du mobilier de la salle de restauration** ».

Angie Regnier est titulaire d'un CAP de cuisine. Elle a travaillé dans un restaurant gastronomique, ainsi qu'auprès d'un traiteur pendant quatre ans. Steve Letellier possède lui un CAP de serveur. Il a effectué deux années d'apprentissage comme réceptionniste, et deux autres années en tant qu'assistant d'exploitation. Il a également été sous-directeur d'un hôtel.

« Travailler pour nous »

La jeune femme rappelle que « **mon dernier travail était vendeuse en charcuterie. Je n'étais pas à mon aise. Steve voulait être directeur d'hôtel, mais, vu son jeune âge, c'était très difficile. Alors on s'est dit que s'il fallait faire 75 heures par semaine, mieux valait les faire pour nous.** »

Le Bar d'Arq conserve son nom, mais aussi ses principaux services : le bar, l'épicerie, la vente de pains, tabac et des journaux locaux. Le restaurant reste en place, avec quelques nouveautés. « **On garde le menu ouvrier, avec son buffet pour les entrées et desserts. On ajoute un menu du jour et un menu à la carte, avec trois à quatre entrées et plats différents.** »

Le bar d'Arq rouvre lundi 10 août, du lundi au dimanche, de 7 h 30 à 22 h 30. Le restaurant est ouvert le midi et le soir. Renseignements au 06 31 62 76 97

Le foyer des jeunes retrouve une seconde vie

Lundi 30 Nov 2015

Après huit ans d'absence, le foyer des jeunes s'est réveillé, à l'initiative d'un groupe d'adolescents désireux d'organiser des animations dans leur commune.

La mise en sommeil

En 2007, faute de bénévoles, le foyer des jeunes arrête toute activité et entre en sommeil. Le tournoi de foot et le loto s'effacent aussitôt du calendrier des fêtes. « Les responsables quittaient la commune pour leurs études. Ils ne pouvaient pas rester et personne ne voulait prendre leur place », se souvient Mattéo Herouin. Ce dernier se rappelle surtout des bons moments passés lors du tournoi de foot. « Quand on était gosse, on s'amusait bien avec les copains, les voisins, la famille... C'était super sympa. »

Trois copains, une idée

Mattéo, Florian et Hugo imaginent alors refaire vivre le foyer des jeunes. « On a été dans la même école... Celle d'Arquenay. Dans le même collège aussi. On se connaît depuis tout petit. Et on a l'habitude de se retrouver régulièrement. Généralement, on va à l'étang ou au stade de foot. L'été, c'est super mais l'hiver, c'est déjà plus compliqué. Et puis surtout, dans la commune, pour nous, il n'y a pas grand-chose. On avait tous les trois envie de créer de l'animation et de s'investir. »

L'idée est là. Mais comment s'investir ? Comment procéder ? Sous quelle forme ? C'est là qu'intervient le foyer des jeunes. « On a longuement discuté. On en a parlé à nos parents. Et le foyer des jeunes était la solution. » Les adolescents en parlent avec d'autres camarades du village. Le groupe grossit à vue d'œil. Le foyer est prêt à se réveiller. « Un bureau a été constitué. Florian est secrétaire. Hugo est le trésorier et moi, je suis le président », détaille



Le foyer des jeunes est de retour dans la commune.

Mattéo.

Un local et des fonds

Aujourd'hui, le foyer compte treize jeunes et a le soutien de la municipalité. « La mairie nous prête gracieusement le local de l'ancienne garderie. On a les clés. On y va quand on veut. » Sans tarder, ils ont aménagé le local à leur goût. Des posters, des drapeaux, une minichaine... « On va donner un canapé, des fauteuils et un petit meuble aux Restos du

cœur, car ils prennent trop de place dans notre local. On ne s'en servira pas alors autant les donner à ceux qui en ont besoin. » Ils ont également récupéré les fonds de l'ancien foyer des jeunes. « On démarre avec environ 1 500 €. »

Des projets d'animations.

Désormais, les jeunes veulent aller jusqu'au bout de leur projet, en organisant des animations. « On a évoqué plusieurs temps forts. Tout ne

se fera pas mais on va tout faire pour. » Leurs ambitions ? Une journée d'initiation à la pêche entre février et avril, un tournoi de foot en mai, des soirées cinéma, une course de vélos... « On fait en fonction de nos passions. On est tous des amoureux de la pêche. Moi, je fais du vélo. »

Le foyer des jeunes espère organiser, le 19 décembre, son premier événement : un tournoi de jeux vidéo.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET MESSAGE DE PAIX POUR NOËL

Ouest-France en ligne : Publié le 21/12/2015



- La pièce de théâtre, sur le développement durable. |

Vendredi, les écoliers ont présenté un spectacle de Noël riche en messages, avant de recevoir la visite du Père Noël. En première partie, les enfants ont présenté une pièce de théâtre au cours de laquelle ils ont montré leur inquiétude face au changement climatique, à l'épuisement des énergies fossiles... Puis, ils ont interprété des chants, dont le thème portait sur les différentes tragédies qui ont frappé la France, cette année. Ces chants portaient aussi un message de paix. L'Association des parents d'élèves s'implique également dans le développement durable. Elle a investi dans des gobelets recyclables, illustrés des dessins des écoliers.

Calendrier 2016 : des nouveautés proposées aux habitants

Les fêtes rythment la vie de la commune et l'élaboration du calendrier est un moment important. Les élus et associations proposent des nouveautés en 2016.

Trois questions à...

Gustave Langlois, maire et
Lucien Cherruault, chargé du calendrier des fêtes.

Quelle est l'importance d'un calendrier des fêtes dans la vie d'une commune ?

G.L. : Le calendrier des fêtes est le reflet de la vitalité d'une commune. Les associations locales se mobilisent pour animer et rassembler la population. La commune les accompagne, leur accorde une subvention communale, et leur prête éventuellement du matériel. Les associations bénéficient de la gratuité pour la salle des fêtes pour une manifestation, et pour la deuxième soirée elles ont un tarif préférentiel.

La planification du calendrier à cette période nous permet de connaître les disponibilités de la salle des fêtes. On peut ainsi louer la salle aux particuliers pour leur soirée privée.

Est-ce compliqué de se coordonner avec les communes voisines ?

G.L. : Il faut déjà réussir à coordonner toutes les dates locales et prendre soin de les harmoniser avec les manifestations dans les communes voisines. Il arrive parfois qu'il y ait de la concurrence. Ce qui est dommage. L'idéal serait de créer une concertation pour que chaque association puisse réaliser sa manifestation sans empiéter sur celles des autres.

Quelles nouveautés seront proposées habitants en 2016 ?

L.C. : Le comité des fêtes et l'association des parents d'élèves vont organiser le premier interquartier de la commune. La date n'est pas encore fixée mais ce rendez-vous devrait avoir lieu avant l'été. Nous aurons aussi, les 22 et 23 octobre, une bourse aux oiseaux et reptiles couplée avec une foire aux citrouilles. Ce temps fort sera organisé par les aînés.

Le foyer des jeunes, après plusieurs



Lucien Cherruault et Gustave Langlois.

années de sommeil, reprend du service. L'association a envie de s'inventir et d'organiser plusieurs rendez-vous, et prévoit une séance cinémathèque probablement pour ce printemps. La commune accueillera,

le 29 mai, un concert dans le cadre du festival de jazz. Nous organiserons peut-être un temps fort dans le cadre de la commémoration internationale du centenaire de la Bataille de Verdun.

Les dates clés de cette fin d'année et de 2016

Fin d'année 2015

Vendredi 4 décembre : mise en lumière du bourg et soirée châtaigne. Rendez-vous à 18 h 30, place de la mairie. Gratuit.

Jeudi 17 décembre : fête de Noël de l'école, à 20 h, à la salle des fêtes.

Gratuit.

En 2016

Vendredi 8 janvier : galette des Rois. Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai : concours de belote. Mercredi 1^{er} juin : Grill. Dimanche 19 juin :

concours de pétanque et vide-greniers. Mercredi 29 juin : kermesse. Samedi 3 et dimanche 4 septembre : assemblée communale. Les 14, 17 et 20 septembre : concours de belote. Dimanche 2 octobre : randonnée gourmande. Samedi 22 et dimanche

23 octobre : bourse aux oiseaux, aux reptiles et foire aux citrouilles. Samedi 5 novembre : soirée des parents d'élèves. Vendredi 2 décembre : soirée châtaigne et illuminations. Jeudi 15 décembre : fête de Noël.

(ENVIRONNEMENT)

LES ESPACES PROPRETÉ : AU COEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Sommaire :

- ▶ Déchets Ménagers
- ▶ Aides en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat
- ▶ Le réseau lecture informatisé
- ▶ Agenda culturel Printemps 2016

La lutte en faveur de la réduction des déchets ménagers est une constante pour la communauté de communes.

Pour preuve, l'évolution des dispositifs de la collecte : en 2005 était lancée la création des points d'apports volontaires (espaces propreté) avec des conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble des communes. Ce dispositif a permis de rationaliser et d'optimiser la collecte des ordures ménagères sur tout le territoire.

Equipés d'une simple trappe d'accès à l'origine, des tambours ont été progressivement installés. Ce système n'autorisant que le dépôt de sacs d'une contenance maximale de 80 litres, la **qualité de tri des déchets ménagers s'est considérablement améliorée** : (presque) plus de résidus des tontes de pelouse, (presque) plus de cartons remplis de bric et de brocs, d'objets à collecter en déchetterie. Il n'est (presque) plus collecté que des sacs gris, ceux que l'on a dans la cuisine (contenant malheureusement encore beaucoup de déchets putrescibles dont la place est plutôt dans le composteur !). Les derniers aménagements réalisés l'ont été à



la demande des usagers qui trouvaient très difficile l'accès aux tambours et leur utilisation. Un remblai a été posé de manière à rendre la **manipulation des tambours plus aisée**.

Enfin, les panneaux à l'entrée des espaces propretés vont relayer des informations plus "saisonnnières", toujours dans le but de limiter nos déchets.

A ce jour, 15 communes ont opté pour une collecte en non porte-à-porte et la fréquentation des espaces propreté est en hausse.

(ÉCO-GESTE)

LES PROFESSIONNELS INVITÉS À S'ENGAGER

Les propriétaires du restaurant "le petit comptoir" à la Bazouge-de-Chémeré ainsi que la commune ont tout de suite adhéré au projet et accepté de jouer les cobayes.

L'enjeu : prouver qu'en tant que professionnels, on peut aussi agir en faveur de la **réduction des déchets** liés à l'activité économique.

Les acteurs : Les propriétaires vont peser leurs déchets avant la phase de test, puis utiliser le composteur et calculer le gain obtenu. La commune a construit la station

de compostage et fournira les matériaux structurant du compost (broyat de bois). La communauté de communes pilote l'opération.

Après une période de mise en place, l'opération vient de débiter et les premiers résultats significatifs seront connus d'ici un mois.

Vous êtes restaurateur et vous seriez tenté par l'expérience ?

Contactez Christophe au 02 43 64 27 28, ou rapprochez-vous de votre mairie.



HABITER



ENTREPRENDRE



BOUGER/SORTIR



DÉCOUVRIR

www.paysmeslaygrez.fr

Opération HABITAT :

Le programme d'aides à la rénovation énergétique toujours d'actualité

Qui ne rêve pas de réduire sa facture énergétique ? Personne bien sûr. Mais une fois cette évidence énoncée, comment s'y prendre ?

Pour répondre à cette question, l'Etat, l'Agence National de l'Habitat, la Région des Pays de la Loire et la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez ont mis en place un dispositif à même de **vous accompagner dans toutes vos démarches jusqu'à la réalisation de vos travaux** de réhabilitation énergétique de votre logement.

Parce que vous n'êtes pas un spécialiste, vous pourrez bénéficier des conseils d'experts.

A la suite d'une première rencontre avec un conseiller qui s'assurera que vous pouvez effectivement profiter de ce programme, **un diagnostic énergétique sera réalisé gratuitement à votre domicile**. Au vu du rapport de visite, vous pourrez être orienté vers un expert en énergie qui vous proposera les meilleures solutions techniques pour réaliser votre projet.

Un budget maîtrisé

Une évaluation de votre programme de travaux permettra de fixer l'objectif de gain énergétique à atteindre, et le montant des aides auxquelles vous pourrez prétendre. Vous connaîtrez ainsi votre reste à charge.

Des démarches administratives simplifiées.

Une fois votre programme de travaux finalisé, toutes les démarches administratives seront effectuées par un chargé d'opération, et vous serez **accompagné jusqu'à la fin des travaux**, y compris dans la gestion des factures et les relations avec les entreprises.



Conditions d'accès

Depuis juin 2013, les conditions d'accès au programme d'aide à la réhabilitation énergétique des logements ont été améliorées.

De nombreux propriétaires occupants sont désormais susceptibles de prétendre aux aides financières consenties dans le cadre de travaux visant à améliorer la dépense énergétique d'un logement : isolation des combles, double vitrage, renouvellement de chaudière, **mais aussi adaptation du logement au handicap, accessibilité.**

...3 interlocuteurs pour une seule permanence !

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Soliha vous permettra d'évaluer si vous pouvez prétendre aux aides financières, d'évaluer votre programme de travaux et le montant de l'aide envisageable.

Contact :
Marlin CARRÉ
02.43.91.19.91

Permanences
toutes
les semaines



L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) vous accompagnera sur toutes les problématiques juridiques, fiscales ou financières liées au logement.

Contact : Nathalie ELIE 02.43.69.57.00

INFO ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE

L'Espace Info Énergie, porté par l'association Synergies, saura vous orienter sur les solutions techniques les plus adaptées à vos besoins.

Contact :
Gwellaiz RAMEL
02.43.64.29.00

de 9h à 12h
Tous les mercredis
au Pôle Intercommunal
du Pays de Meslay-Grez
à Meslay du Maine

Sur Rendez-Vous :

21 Rue de l'Ancien Evêché
B.P 70 037
53 000 LAVAL Cedex

Les 2^{ème} et 4^{ème} MERCREDIS
de chaque mois
de 9h00 à 12h00
au pôle intercommunal
1 Voie de la Guiterrière
53 170 Meslay-du-Maine

HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

www.paysmeslaygrez.fr

(Réseau lecture)

QUAND LES BIBLIOTHÈQUES SE RAPPROCHENT DE LEUR LECTORAT.

Le réseau lecture du Pays de Meslay-Grez continue à développer ses services. Les récents investissements en matière d'informatisation et de numérique ont permis de rapprocher chaque lecteur de sa bibliothèque, et d'augmenter considérablement le fonds documentaire disponible dans les communes.

L'informatisation du réseau

Engagé en 2012, ce projet visait à équiper toutes les bibliothèques du territoire d'ordinateurs afin de déployer une "mise en réseau" permettant à chaque lecteur du territoire d'avoir accès à l'ensemble du fonds documentaire (50000 ouvrages, 4600 cd, 1200 périodiques). C'est chose faite depuis la mi-décembre pour les 2 médiathèques et 8 des bibliothèques*, terme de la deuxième phase du programme.

Ainsi, aujourd'hui, tout membre du réseau lecture a la possibilité de consulter le fonds documentaire via le site Internet du réseau, de réserver ses ouvrages, de les retirer dans n'importe quelle bibliothèque, et les déposer dans une autre.

Pour en arriver là, outre l'investissement matériel il a fallu installer des codes barres sur chacun des documents, renseigner la base de données du logiciel de gestion, former le personnel et les bénévoles du réseau (en cours). L'organisation en réseau nécessite également de déplacer les documents entre les bibliothèques. En 2015, plus de 8000 documents ont ainsi voyagé au travers du territoire.

La lecture numérique

Le réseau lecture a également fait l'acquisition de 4 liseuses. Prêtées aux abonnés qui en font la demande, elles permettent d'accéder à un fonds documentaire spécifique, parfois non disponible en version imprimée. On y retrouve notamment les dernières nouveautés comme les ouvrages primés en 2015, mais aussi des magazines.

Parallèlement aux liseuses, le conseil départemental nous offre l'accès à une plateforme numérique sur laquelle les usagers peuvent télécharger gratuitement des livres numériques pour leurs liseuses, tablettes, smartphones...

L'ensemble de ces services est réservé aux abonnés du réseau lecture du Pays de Meslay-Grez. L'inscription est gratuite dans votre bibliothèque.

* Arquenay, Ballée, Bazougers, Bouère, Grez-en-Bouère, La Bazouge-de-Chéméré, Meslay-du-Maine, Maisonnelles-du-Maine, Saint-Denis-du-Maine, Villiers-Charlemagne

... ON ADORE...

Les comptines de nos bibliothécaires font le buzz sur Internet. Certaines dépassent les 3000 vues !



Découvrez leur dernière création sur www.lecture-paysmelaysgrez.fr

Grâce à NUMILOG, téléchargez gratuitement une sélection de livres sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone
Renseignez-vous auprès de votre bibliothécaire
Tel : 02 43 02 59 56

Chaque bibliothèque est désormais équipée d'un ordinateur pour la gestion des documents, et d'un poste informatique à destination du public, en libre service avec un accès gratuit à Internet.



Retrouvez l'actualité, les infos et les bons plans de votre collectivité sur la page Facebook "Pays de Meslay-Grez" !



Déchets ménagers :

Extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2016

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Depuis le 1er juillet, trier ses déchets devient plus simple encore...

La nouveauté : vous pouvez désormais déposer tous vos emballages en plastique dans le conteneur approprié (bande jaune) de votre espace propreté.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver des débouchés. Maintenant, les sacs, sachets, films plastiques ainsi que les pots, boîtes, barquettes plastiques et barquettes polystyrène sont recyclables !

Ce sont donc tous vos emballages, sans exception, qui sont à trier.

A noter :

Il n'est pas nécessaire de laver les emballages.
Veillez simplement à ce qu'ils soient bien vidés de leur contenu.

Issue de la loi de transition énergétique, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique s'appliquera pour tous d'ici 2022.

Eco-Emballages, association d'intérêt public, assure depuis plus de 20 ans le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers.

Après une première phase expérimentale lancée en 2012, **Eco-Emballages** a planifié un déploiement de l'extension en plusieurs étapes, avec une première phase jusqu'en 2016. La communauté de communes s'est portée candidate et comme sept autres collectivités mayennaises, a été retenue pour faire partie du dispositif.

Si aujourd'hui, le taux de recyclage des plastiques ne dépasse pas les 23 %, pour un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique, l'éco-organisme espère doubler ce taux à l'horizon 2030.



HABITER



ENTREPRENDRE



www.paysmeslaygrez.fr

BOUGER/SORTIR



DÉCOUVRIR



Opération HABITAT :

Programme d'aides à la rénovation énergétique : plus de foyers concernés

Les nouvelles dispositions adoptées doivent permettre à un plus grand nombre de personnes de prétendre à ces aides.



Dispositif visant à apporter une réponse à la réduction de la dépense énergétique des logements, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat, et la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez ont uni leurs moyens pour **vous accompagner dans toutes vos démarches, de l'expertise à la réalisation de vos travaux** de réhabilitation énergétique de votre logement.

Cette mesure étant soumise à condition de ressources, une nouvelle version du dispositif rehausse les seuils d'accessibilités. Conséquence : de nombreux propriétaires

occupants devraient désormais pouvoir bénéficier des aides associées à ce plan.

Bilan de la période mai 2015 / mai 2016 : 64 rénovations de logements ont été financées sur le territoire pour un montant global d'aides de 341 459 €, dont 30 195 € par la communauté de communes. Le montant total des travaux générés par cette action est de 1 035 552 €

Des permanences ont lieu tous les mercredis (SOLHA) et les 2ème et 4ème mercredis du mois (ADIL et Espace Info Energie), de 9h00 à 12h00.

Pour en savoir plus, contactez Sébastien Renard (SOLHA)
au 02 43 91 19 91

Relais Assistantes Maternelles

Une structure d'information et d'animation au service de la petite enfance

Créée en 2008, cette structure intercommunale, souvent dénommée RAM, poursuit un double objectif.

D'une part le RAM est un lieu d'informations à l'usage des professionnelles de la petite enfance. **Assistantes maternelles et parents ou futurs parents** seront accompagnés et conseillés par l'animatrice : questions de statut, contraintes administratives, législation... autant de sujets qui pourront être abordés lors d'une des permanences tenues au pôle intercommunal.

D'autre part, il organise chaque semaine des animations en différents points du territoire. Ces animations sont l'occasion pour les assistantes maternelles de **découvrir et pratiquer et faire pratiquer** aux enfants dont elles ont la charge **des activités qui favorisent l'éveil des 0-3 ans**. Mais elles sont aussi **un lieu d'échanges et de rencontres** entre ces professionnelles : retours d'expériences, conseils, échanges sur les pratiques permettent à chacune de **progresser tout en rompant l'isolement**.

Le RAM mène d'autres actions comme l'organisation de soirées débats animées par des intervenants extérieurs sur des sujets ayant trait à l'éducation des enfants, des sorties extérieures...



Pour en savoir plus, contactez le RAM au 02 43 64 33 35
ou par Internet ram@paysmeslaygrez.fr



Retrouvez l'actualité, les infos et les bons plans de votre collectivité
sur la page facebook "Pays de Meslay-Grez" !



Rejoignez-nous !

Sport :

La piscine intercommunale a ouvert ses portes

Ça y est... Après 18 mois de chantier, le centre aquatique du Pays de Meslay-Grez a ouvert ses portes pour le bonheur de tous. Et rien ne manque : il est beau, il a un toit, le bassin de natation a bien 4 lignes d'eau, la pataugeoire et le bassin ludique sont aussi là, les vestiaires spacieux, l'accueil lumineux, sans oublier l'espace bien-être. Allez, je vous le concède, il manque un peu de verdure encore, mais cela viendra vite...

Pour gérer l'équipement, c'est la société Prestalis qui a été retenue. En 2 mois, ses équipes ont procédé aux recrutements, à la mise en place d'un programme d'activités et du planning d'occupation de la structure pour permettre à tous d'en profiter 7 jours sur 7.



L'azuréo Espace aquatique du Pays de Meslay-Grez, c'est le nom que portera cet équipement.

Après avoir lancé un appel à la communauté facebook qui suit notre page (en passant, un grand merci aux nombreux contributeurs), après avoir sollicité les forces vives du territoire, c'est finalement le nom **L'azuréo** qui a remporté le plus grand nombre de suffrages lors d'un vote en conseil communautaire.

L'azur pour le ciel que l'on apercevra au travers des larges baies vitrées, et l'eau bleu (azur) des bassins... **Espace aquatique du Pays de Meslay-Grez** pour un équipement qui est plus qu'une piscine, et qui profitera à l'ensemble du territoire.

Retrouver l'info, les horaires, les activités, les évènements de L'AZUREO sur

www.paysmeslaygrez.fr
facebook.com/paysmeslaygrez

Les Tarifs 2016

GRAND PUBLIC	Enfant - de 3 ans	Gratuit
	Tarif enfant (de 3 à 15 ans)	3,50 €
	Adulte	4,50 €
	Carte 10 entrées tarif enfant (de 3 à 15 ans)	28,00 €
	Carte 10 entrées adulte	36,00 €
	Carte famille (2+3)	15,50 €
	CE carnet 100 entrées	360,00 €
	CLSH / ALSH	3,30 €
	Entrée bien-être + espace aquatique	9,00 €
	Entrée bien-être + espace aquatique	9,00 €
	10 entrées bien-être + espace aquatique	78,00 €

Anniversaire (par enfant) 8,80 €
Carte perdue 5,00 €

ACTIVITES	Classic (aquafitness, bébé à l'eau)	1 séance	10,50 €
	Pass Classic	Année	218,00 €
	1 séance par semaine sur la période scolaire	Trimestre	85,00 €
	Premier (Aquabiking, Aquatraining)	1 séance	12,00 €
		10 séances	105,00 €
	Pass natation	Année	160,00 €
	1 séance par semaine sur la période scolaire	Trimestre	75,00 €
	Pass natation 2ème enfant de la même famille	Année	110,00 €
	Stage pendant les vacances scolaires	5 séances du lundi au vendredi	50,00 €

ABONNEMENTS	SILVER	Année	199,00 €
	Accès illimité à l'espace aquatique	Trimestre	76,00 €
	SILVER +	Année	343,00 €
	accès illimité à l'espace aquatique + Bien-être	Trimestre	130,00 €
	KID'S (ENFANT)	Année	110,00 €
	accès illimité à l'espace aquatique + Activité Kids	Trimestre	45,00 €
	GOLD	Année	440,00 €
	accès illimité à l'espace aquatique + Bien-être + Aquafitness		

* Année (engagement de 12 mois de date à date, sans tacite reconduction)

Ecole de Musique / théâtre : Ouverture des inscriptions pour la saison 2016/2017

Près de 300 élèves ont fréquenté l'école de musique la saison passée. De l'éveil musical aux formations instrumentales ou chorales, l'école est accessible dès 3 ans. Les cours sont dispensés selon des cycles d'apprentissage d'une année, mais des formules différentes sont aussi proposées comme les stages, ou les sorties musicales.

Pour vos inscriptions ou réinscriptions, une permanence sera ouverte au pôle intercommunal à Meslay-du-Maine:

Le jeudi 30 juin - 1700 à 19h00

Samedi 2 juillet - 9h00-12h00

Mercredi 6 juillet de 10h00-12h00 et 16h00-18h00
et 18h30-19h30 en mairie de Bouère

Mercredi 31 août 10h00-12h00 et 16h00 - 18h00

Samedi 3 septembre 9h00-12h00

en savoir plus, contactez Julie au 02 43 64 33 35
par Internet j.seguin@paysmeslaygrez.fr

Services à la population :

Le Relais Services Public devient la "Maison de services au public"



**Maison
de services
au public**

Répondant aux exigences législatives, le Relais Services Publics (RSP) devient la Maison de services au public (MSAP), simple changement de nom pour ce lieu dédié à l'accueil, aux conseils, à l'information et à l'accompagnement de chacun.

Premier contact pour des démarches administratives, l'accueil personnalisé vous permet de bénéficier d'une information fiable et précise. De nombreux partenaires proposent également des permanences : mission locale, pôle emploi, conciliateur de justice, CPAM, MSA...

La MSAP vous accompagne aussi pour effectuer vos démarches administratives en ligne : inscription à Pôle emploi, estimation de la prime d'activité, droit à la retraite...

Pour en savoir plus : 02 43 64 29 00
Et sur le site Internet de la communauté de communes
www.paysmeslaygrez.fr

Terre en fête à la Bazouge de Chémeré

Événement

Terre en fête, la première manifestation agricole de plein air de la Mayenne, vous donne rendez-vous les 20 et 21 août prochain à la Bazouge-de-Chémeré.

Pour sa 32^{ème} édition, les « Jeunes Agriculteurs 53 », organisateurs de Terre en Fête, ont concocté un programme d'animations et de présentations très riche :

- ▶ Courses de Moiss Batt Cross
- ▶ exposition et démonstration de matériel agricole
- ▶ Animation tracteur force - nouveauté 2016
- ▶ Spectacle équestre

Du côté du pôle animal : présentation des races bovines laitières et allaitantes du département, présentation du métier d'éleveur, mais aussi des porcs (présence de porcelets), etc...

Les enfants n'ont pas été oubliés : un espace ludique pour les enfants avec structures gonflables, concours de dessin, maquillage, balades à poneys... leur est dédié.

Avec la course de moiss-batt cross, le concours de labour sera le point d'orgue de la journée de dimanche qui verra s'affronter, en Finale

Départementale, les concurrents venant des 9 départements de Bretagne et de Pays de la Loire.

Enfin, côté convivialité : Restauration sur les deux jours, repas sous chapiteau et restauration rapide, buvette...



Responsable de publication :

Yveline RAPIN, élue en charge de la communication

Rédaction, création, impression

Service communication de la communauté de communes

HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

www.paysmeslaygrez.fr

LE FRELON ASIATIQUE

Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous, collectivités et particuliers.



Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.

Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.



Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, ...), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, ...).

Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.

La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information :
FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE, 02 43 56 12 40, accueil@fdgdon53.fr.

➔ L'Espace Info Energie,

L'Espace Info Énergie est un service d'information et de **conseil, indépendant et gratuit** mis à disposition du public.

L'ADEME a développé depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables gratuit, neutre et indépendant. Pour des études approfondies, les conseillers vous orienteront vers les organismes, bureaux d'études adaptés.

COMMENT PEUT-ON VOUS AIDER ?

Dans chaque Espace Info Énergie, des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement :

Quelles énergies chez moi?
Comment construire ou rénover économe?
Par où commencer?
Quel type de chauffage utiliser?
Comment bien isoler ma maison?
Comment choisir parmi tous les matériaux?
Est-ce que je peux faire du solaire?
Quelles sont les aides financières?



Les « plus » de l'Espace Info Energie ?

- un **centre de ressources** sur l'énergie et l'habitat (ouvrages, revues, vidéos, CD ROMS...) à consulter sur place.
- **expositions** (empruntable pour salons, foires, rencontres autour des économies d'énergies)
- **exemples de matériaux** de constructions,
- **compteurs d'énergies en prêt gratuit** ...

Les permanences sur votre territoire :



➔ **Tous les jeudis et vendredis matin :**

9h – 12h & 14h – 18h

23 place de la république,
hôtel de ville de Château-Gontier

Tél. 02 43 70 14 18

Mail : chateaugontier.53@eiepd.fr

➔ **Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis matins : 9h - 12h à Meslay-Grez**

1 voie Guitenière, pôle intercommunal à Meslay-du-Maine



Pour rappel...

L'association **Synergies** agit pour la maîtrise de l'énergie en Mayenne, auprès de différents publics : collectivités, scolaires, grand public...

Dans le cadre de ses activités, elle anime 6 permanences « Espace Info Énergie » à : **Mayenne, Evron, Château-Gontier, Craon, Meslay-du-Maine, Cossé-le-Vivien.**

Pour plus d'information :

www.synergies53.fr



Retrouver de nombreux dossiers et ressources ; informations sur les manifestations organisées par les Espaces Info Energie de la région sur le site Internet :

www.info-energie-paysdelaloire.fr

Les partenaires des Espaces Info Energie en Mayenne :

